

### Des inégalités multiformes et cumulatives

#### Introduction:

L'actualité récente (mouvement des gilets jaunes, grèves contre les retraites, etc.) témoigne de l'existence de différences et d'inégalités entre les individus.

Dans les sociétés modernes, d'après la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, tous les individus sont considérés comme égaux, quel que soit leur âge, leur sexe ou leur origine sociale par exemple. Mais l'idéal d'égalité se heurte à de multiples obstacles dans la réalité de son application, les différences engendrant parfois des inégalités.

Ainsi, le fait d'être un homme ou une femme par exemple d'une simple différence. Or, si l'on s'intéresse de plus près au marché du travail, on constate que les femmes gagnent en moyenne 24 % de moins que les hommes, quel soit le temps de travail effectué. Il s'agit donc là d'une inégalité.

Il convient donc de s'intéresser plus en détail à ce concept d'inégalité : qu'englobe ce terme ? Les inégalités sont-elles uniquement économiques ? Ces inégalités peuvent elles se cumuler ?

Nous étudierons dans un premier temps les différentes formes d'inégalités, puis nous verrons comment l'aspect cumulatif des inégalités peut devenir un facteur de pauvreté et d'exclusion sociale.

Les nombreuses sources d'inégalités au sein des sociétés contemporaines



Le concept d'inégalité

Toutes les différences ne sont pas des inégalités.

Par exemple, être grand ou petit, être blond ou brun, sont des différences,

mais ces dernières ne conduisent pas nécessairement à une hiérarchisation entre les individus (avantage ou désavantage).



#### Différence:

Élément caractéristique distinguant les choses, les individus ou les groupes sociaux.

Une différence n'entraîne pas de hiérarchisation.



### Inégalité:

Différence entre des individus ou des groupes sociaux qui entraîne une hiérarchisation.

Cela sous-entend que l'accès à des biens, à des pratiques et/ou à des ressources n'est pas égalitaire entre les individus : certains les détiennent, alors que d'autres n'y ont pas accès.



Autrement dit, l'inégalité est une différence qui se traduit par un avantage ou un désavantage dans l'accès aux ressources matérielles, politiques ou autre.

Ces inégalités donnent naissance à une hiérarchisation.



La couleur de peau est une différence qui est aussi considérée comme une inégalité puisque l'on observe qu'en fonction de celle-ci, les individus n'ont pas accès aux mêmes emplois ou aux mêmes statuts sociaux par exemple.

Les inégalités débouchent sur la **stratification sociale**, c'est-à-dire la représentation de la société sous forme de groupes sociaux hiérarchisés.

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 2 sur 14

Certains sont en haut de l'échelle sociale, d'autres sont caractérisés comme faisant partie de « la France d'en bas ».

→ Cette hiérarchie découle de ce qui est socialement valorisé. Être chirurgien·ne est par exemple socialement plus valorisé qu'être professeur·e des écoles.

Il semble donc intéressant de se demander quelles sont les inégalités actuelles de la société française : sont-elles essentiellement économiques ? Se sont-elles aggravées ?



Les inégalités économiques

Les inégalités économiques ne se réduisent pas aux inégalités de salaire : il faut aussi considérer les inégalités de revenus et celles de patrimoines.

# Les inégalités de salaire

Le salaire est une rémunération du facteur travail.

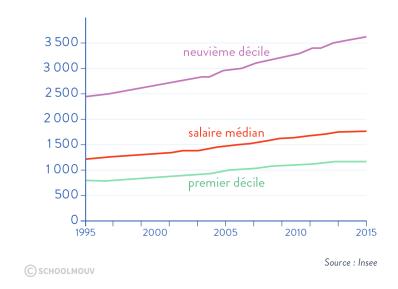
Il existe en France aujourd'hui des **inégalités de salaire**. Ces inégalités dépendent de la **valeur donnée au poste occupé**, mais également du **rapport de force entre les salariés et les employeurs**.



Le fait qu'un e cadre dirigeant e gagne plus d'argent qu'un e ouvrier ère est expliqué par le fait qu'il ou elle endosse plus de responsabilités et a généralement fait des études plus longues.

→ Cette différence de rémunération n'est plus légitimée quand on regarde les évolutions et les écarts. En particulier, on constate ces dernières années que les plus hauts salaires ont beaucoup augmenté, alors que les autres n'ont connu qu'une faible évolution.

# L'évolution des salaires en France (salaires nets mensuels en euros)



Ce graphique que l'écart entre les 10 % les mieux rémunérés (neuvième décile) et les 10 % les moins bien rémunérés (premier décile) s'est accru en l'espace de 20 ans : il passe de 1 700 euros en 1995 à 2 300 euros en 2015, et il ne cesse d'augmenter.

# Les inégalités de revenus

Il convient ici de distinguer les inégalités de salaire (ou de revenu du travail) et les **inégalités de revenu** (ou de revenu du capital).

Le revenu est une somme d'argent perçue par une personne au cours d'une période.

On utilise en économie le terme de **revenu primaire** pour désigner la rémunération des facteurs de production, c'est-à-dire le salaire. Mais le salaire n'est pas la seule forme de revenu.

L'autre revenu est le **revenu du capital** aussi appelé **revenu de la propriété ou du patrimoine**. Ce sont les revenus des biens immobiliers, des investissements, de l'épargne.

→ Les inégalités en termes de revenu du capital sont plus importantes qu'en termes de salaire.

Les revenus du capital (ceux issus des rémunérations boursières et immobilières) ont augmenté plus vite que les revenus du travail.

# Les inégalités de patrimoine

Le **patrimoine** correspond au revenu accumulé au cours d'une vie. Il est donc facile de comprendre que les plus aisés qui ont des revenus du travail plus importants peuvent plus facilement épargner, acheter des biens immobiliers... Ils se constituent donc un patrimoine qui leur permettra d'obtenir des revenus du capital.

→ Les **inégalités de patrimoine** sont plus importantes que les inégalités de revenu.

L'évolution des patrimoines moyens en France (en euros et en brut)

	1998	2004	2010	2015	2018	variation 2010-2018
10 % les moins fortunés	300	400	1400	2 000	1800	+ 400
entre les 10 et 20 %	2 100	2100	4 700	7 800	7 200	+ 2 500
entre les 20 et 30 %	7 800	8 400	13 000	21 700	19 200	+ 6 200
entre les 30 et 40 %	24 900	30 800	42 300	61 300	56 800	+ 16 500
entre les 40 et 50 %	56 800	76 800	116 000	128 500	131 700	+ 15 700
entre les 50 et 60 %	83 200	116 800	179 000	186 500	192 400	+ 13 400
entre les 60 et 70 %	110 500	155 300	238 300	245 100	253 600	+ 15 300
entre les 70 et 80 %	145 900	204 900	309 600	319 100	335 900	+ 26 300
entre 80 et 90 %	211 300	298 100	441 500	463 800	480 100	+ 38 600
10 % les plus fortunés	552 700	755 400	1 243 000	1254 000	1 279 000	+ 36 000

© SCHOOLMOUV

Source : Insee

Le patrimoine moyen des 10 % les plus pauvres n'a progressé que de 400 euros entre 2010 et 2018, alors que celui des 10 % des plus riches a augmenté de 36 000 euros.

→ Les 10 % les plus fortunés détiennent ainsi plus de la moitié du patrimoine français.

Ces inégalités peuvent s'expliquer de la manière suivante.

Le patrimoine définit comme l'ensemble des biens que possède un individu peut se constituer par héritage, mais également par un ensemble d'éléments qu'acquiert un individu au cours de sa vie. Il peut s'agir de biens immobiliers, de valeurs mobilières (actions, obligations), d'objets d'art... Or, si le revenu du capital augmente plus vite que le revenu du travail, le patrimoine de ceux qui détiennent des revenus du capital augmentera plus vite, que ceux qui n'ont que leur revenu du travail.



Il existe en France, comme dans l'ensemble des pays développés, de nombreuses inégalités économiques.

Ces dernières concernent le revenu du travail (salaire), le revenu du capital, mais surtout le patrimoine.

Ces inégalités ont eu tendance à se renforcer ces dernières années.

Les inégalités économiques ne sont pas les seules : il existe également des inégalités sociales.



Les inégalités sociales et culturelles

Les **inégalités sociales et culturelles** s'expriment par un avantage ou un désavantage dans l'**accès aux ressources symboliques** (le prestige, le pouvoir).

- → On les constate à travers les **pratiques des individus**.
- Pratiques culturelles et comportements de consommation

Les **pratiques culturelles** (accès aux biens et services culturels, pratiques de loisirs) et sportives, les comportements en termes de **consommation**, montrent des écarts considérables.



D'après les données 2015 de l'Insee, 42 % des 20 % les plus riches se sont rendus plus de trois fois au cinéma dans l'année. Parmi les 20 % les plus pauvres, seuls 17 % en ont fait autant.

Autre exemple : d'après les analyses statistiques 2018 du Crédoc, 98 % des cadres supérieurs effectuent des démarches administratives en ligne. Cette proportion est 1,4 fois plus élevée que chez les ouvriers, qui sont 69 % à le faire.

### École

Malgré sa volonté d'égalité des chances, l'école est aussi très discriminante.

→ On constate des inégalités de parcours dès l'école maternelle qui s'accentuent dans l'enseignement secondaire et supérieur.



L'accès en seconde générale ou technologique est deux fois plus élevé pour les élèves d'origine favorisée que pour les autres (84,8 % contre 42,4 %).

Autre exemple : parmi les étudiants dans l'enseignement supérieur, les enfants de cadres supérieurs sont 2,9 fois plus nombreux que les enfants d'ouvriers (chiffres du ministère de l'Éducation nationale pour les années 2010-2018).

### Santé

Les inégalités en termes de **santé** sont visibles à travers l'**accès aux soins** d'une part, mais également dans le **rapport à la santé**.

La décision de se faire soigner semble ainsi dépendante des revenus, en particulier en matière de prévention. Par exemple, pour les populations les plus défavorisées, aller chez un e dentiste passe au second plan.

→ Or ce phénomène a un impact direct sur l'espérance de vie des individus.



Chez les hommes, l'espérance de vie des 5 % les plus pauvres (71,7 ans) est de treize années de moins que celle des 5 % les plus riches (84,4 ans).

Cette inégalité d'accès au soin est aussi visible au niveau géographique. Certaines régions de France sont aujourd'hui appelées des « déserts médicaux » (manque de personnels médicaux, d'infrastructures). Cela montre bien un accès différencié en fonction du lieu de résidence des individus.

# Emploi

Tous les individus ne sont pas confrontés de la même façon au **chômage**.



D'après les données 2017 de l'Insee, le taux de chômage des nondiplômés (18,3 %) est par exemple 3,7 fois plus élevé que celui des titulaires d'un diplôme du supérieur long. En effet, les plus diplômés connaissent un taux de chômage de 5 %.

Ces différences face au chômage peuvent être multifactorielles (âge, sexe, niveau de diplôme, lieu de résidence, secteur d'activité, classe sociale et réseau social, etc.).

### Genre

Les **inégalités** de genre concernent plus particulièrement les **inégalités** hommes/femmes, notamment sur le marché du travail.



Ainsi, d'après les données 2019 de l'Insee, pour un poste et expérience identiques, les femmes touchent en moyenne 12,8 % de moins que les hommes.



Les inégalités économiques ne sont pas les seules qui existent en France. On trouve également les inégalités de pratiques culturelles, de réussite scolaire, les inégalités face à la santé, à l'emploi, au genre... On peut donc parler d'inégalités multiformes.

Ces inégalités ne sont pas uniquement la résultante des inégalités économiques et s'avèrent cumulatives.

- Des inégalités cumulatives, sources de pauvreté et d'exclusion sociale
- (a.) Le phénomène cumulatif des inégalités



#### Les inégalités peuvent être interdépendantes.

#### Les inégalités économiques se cumulent.

Les inégalités en termes de revenu du travail entraînent ainsi des inégalités en termes de revenu du capital et du patrimoine. En effet, avoir un revenu du travail élevé permet par exemple d'acheter des actions en bourses. Celles-ci permettront d'obtenir un revenu supplémentaire. Ces deux revenus cumulés donnent alors la possibilité de s'acheter un appartement et donc celle de se constituer un patrimoine.

Ces inégalités de revenus proviennent en partie de l'emploi occupé : avoir un emploi stable et qualifié ne donne pas accès aux mêmes rémunérations ni aux mêmes possibilités de promotion. On comprend donc bien que les individus ayant des revenus élevés pourront placer une partie de leur argent, ce qui leur rapportera de nouveaux revenus, et ainsi de suite.

#### Les inégalités économiques entraînent des inégalités sociales.

Les conditions d'emploi (précarité, chômage), les conditions de vie ou d'accès aux soins sont liées aux revenus des individus.

Par exemple, les catégories ayant les revenus les moins élevés sont souvent celles qui ont un emploi plus précaire avec des conditions de travail plus difficiles. De ce fait, leur espérance de vie est moindre : l'Insee note un écart de 6 ans entre l'espérance de vie des ouvriers et des cadres.

Les inégalités économiques entraînent également des inégalités scolaires. On constate que les enfants des catégories ayant des revenus élevés réussissent mieux leurs études ou les poursuivent davantage que les autres catégories. On peut expliquer ce phénomène de plusieurs façons : de meilleures conditions d'études (exemple : chambre individuelle), des cours particuliers en cas de difficultés, etc.

### Les inégalités sociales se cumulent elles aussi.

Les inégalités face à l'espérance de vie ne sont pas uniquement le résultat d'inégalités de revenus. Elles peuvent s'analyser de façon sociologique. La réussite scolaire, par exemple, peut être le résultat de facteurs sociologiques. Les enfants des catégories sociales favorisées ont davantage accès à des lieux culturels, à des livres, ce qui favorise leur réussite. Les attentes des familles sont également différentes en fonction des catégories sociales. Les parents des catégories moins favorisées auront tendance à pousser leurs enfants à obtenir un diplôme supérieur au leur, ce qui se traduira souvent dans les faits par l'obtention d'un bac +2 si l'on part du

principe que les parents avaient un niveau bac. Les enfants des catégories supérieures auront souvent, quant à eux, au minimum un bac +4.

### Les inégalités sociales entraînent à leur tour des inégalités économiques.

Si l'on reprend le niveau de diplôme, plus celui-ci est élevé, plus les probabilités d'accéder à un emploi stable et bien rémunéré sont fortes. On pourrait également donner l'exemple des inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail (type d'emploi, temps de travail) qui sont des facteurs d'inégalités salariales.

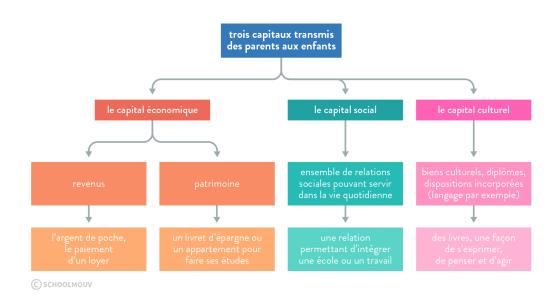
### Les inégalités se reproduisent.

Les inégalités économiques et sociales se reproduisent de génération en génération. Pierre Bourdieu a étudié cette **reproduction sociale** au sein de l'école. Il a montré que les familles étaient dotées différemment en **capitaux économiques, culturels et sociaux**.



Le **capital économique** désigne le revenu et patrimoine sous ses différentes modalités (actifs financiers, salaires, capital immobilier). Le **capital culturel** désigne les ressources culturelles (langage, savoirs, diplômes...).

Le capital social désigne le réseau des relations sociales.



→ La dotation différente en ces capitaux fait que les enfants des catégories défavorisées commencent l'école avec un désavantage.

Ainsi, un enfant de cadre a souvent un accès plus large à la culture (capital culturel fort). Ses parents ont les moyens de financer des cours particuliers en cas de difficultés scolaires (capital économique fort). Ils ont également une familiarisation plus pointue avec le fonctionnement de l'école et des réseaux (capital social fort).

Cet enfant a donc un avantage sur les autres catégories sociales. Sa probabilité de réussir ses études et d'obtenir des diplômes élevés est forte. De ce fait, il aura plus facilement accès à des métiers bien rémunérés et pourra se constituer un patrimoine.



Les inégalités forment un système : elles s'engendrent les unes les autres (interdépendance) et créent un processus cumulatif. De plus, on constate qu'il y a une reproduction des inégalités entre les générations.

(b.) Le cumul des inégalités, vecteur de pauvreté et d'exclusion sociale

D'après les données 2018 de l'Insee, la **pauvreté** touche désormais 14,7 % de la population française, soit environ 9,3 millions de personnes. Mais qu'appelle-t-on précisément « la pauvreté » ? Quel lien établir avec les inégalités et l'exclusion ?

Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**. Selon Eurostat, les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. Cela signifie qu'une personne est considérée comme pauvre si elle touche moins de 1 041 euros par mois.

Le **revenu médian** correspond au revenu qui sépare la population en deux parties égales : 50 % de la population gagne plus que ce revenu, et 50 % de la population gagne moins que ce revenu.

Le sociologue Serge Paugam s'est intéressé au concept de pauvreté et a montré que trois **facteurs** ont une influence particulière sur la pauvreté :

- la situation sur le marché du travail ;
- le lien social :
- le niveau de protection sociale.

À partir de ces trois facteurs, Paugam a déterminé trois types de pauvreté :

- la pauvreté intégrée;
- la pauvreté marginale ;
- la pauvreté disqualifiante.
- La pauvreté intégrée concerne les pays en développement.
  Une large partie de la population est considérée comme pauvre : on peut même évoquer un groupe social à part entière. Dans cette pauvreté, le lien social est fort.
- La **pauvreté marginale** est caractéristique des pays développés au cours des Trente Glorieuses, lorsqu'ils connaissaient un fort développement économique et un fort niveau de protection sociale. Seule une toute petite partie de la population était alors concernée.
- La **pauvreté disqualifiante** est caractéristique de nos sociétés modernes depuis les années 1980. Le marché du travail dégradé et la faiblesse du lien social fragilisent certains individus et peuvent les conduire à l'exclusion.
- → La pauvreté un élément du processus d'exclusion sociale.

L'exclusion sociale est le résultat d'un processus.

La pauvreté peut faire partie de ce processus, car elle entraîne la rupture des liens sociaux.

Si l'on reprend l'analyse de Serge Paugam, il utilise le concept de **disqualification** plutôt que celui d'exclusion. Ce processus de disqualification se fait en trois phases (qui peuvent se suivre, mais pas nécessairement):

la **fragilité** : un événement familial, professionnel, va déclencher un sentiment d'échec qui va engendrer des tensions familiales, des ruptures dans la vie sociale. Par exemple, le licenciement peut être perçu comme un échec.

L'individu va se refermer sur lui-même et, dans certains, cas ne pas en parler à ses proches ;

- 2 la **dépendance**, c'est-à-dire l'acceptation par l'individu de la nécessité d'être aidé par la société. Cela signifie que l'individu prend conscience de la nécessité d'être aidé (démarche de demande d'aides sociales) ;
- la **rupture**, c'est-à-dire une potentielle marginalisation de l'individu suite à un cumul des difficultés (perte de l'emploi qui entraîne une rupture des liens familiaux et sociaux par exemple).



Le phénomène d'exclusion sociale est le résultat d'un processus. L'exclusion n'est pas immédiate et la pauvreté peut apparaître comme un échelon de ce processus, car elle fragilise l'individu qui a de ce fait plus de risques de connaître des ruptures de liens. Les inégalités qu'elles soient économiques ou sociales créent des situations propices à l'apparition de la pauvreté et donc de ce fait à l'exclusion.

En effet, les inégalités apparaissent comme un facteur de pauvreté.



Prenons l'exemple des jeunes.

Ils sont, ces dernières années, les plus touchés par l'augmentation de la pauvreté.

Selon l'observatoire des inégalités, plus d'un enfant sur dix vit sous le seuil de pauvreté du fait des bas revenus de ses parents.

Si l'on prend les jeunes adultes, les jeunes actifs considérés comme pauvres sont peu diplômés et ont de grosses difficultés d'insertion professionnelle.

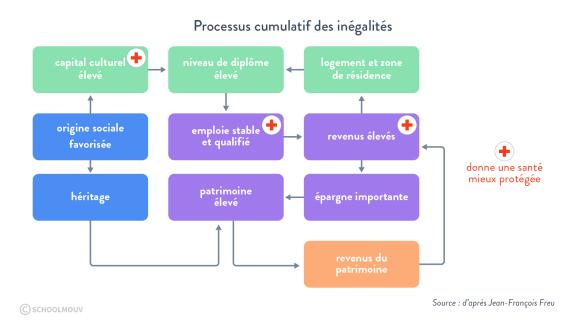
De la même manière, le taux de pauvreté des non-diplômés est trois fois supérieur à celui des diplômés d'un bac +2.

En effet, une personne à faible diplôme aura plus de difficulté pour trouver un emploi stable et bien rémunéré. Sa probabilité de tomber au chômage est plus importante qu'une personne diplômée et, si l'on se réfère au processus précédent, en cas de perte d'emploi, la probabilité d'entrer dans le cercle de la pauvreté et de l'exclusion est plus grande.

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 13 sur 14

De la même manière, comme on a pu le voir, une autre problématique concerne la reproduction de ces inégalités.

Les inégalités se reproduisent de génération en génération et, de ce fait, les risques d'être touchés par la pauvreté et l'exclusion aussi.



#### Conclusion:

Ce cours nous a permis de constater qu'il existe de nombreuses inégalités en France et que ces inégalités économiques et sociales ont la particularité de se cumuler.

Non seulement chaque type d'inégalité s'autoentretient, mais ces inégalités forment un système qui se reproduit dans le temps.

Ainsi, les inégalités sont également à l'origine de la pauvreté, voire de l'exclusion sociale.